58me Année — Nouvelle Série — N° 386 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 13 JUIN 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Réunion des expropriés de Sisteron

Lundi dernier, une nouvelle réunion du Comité de Défense des propriétaires atteints par l'expropriation de leurs immeubles pour le passage de la voie nouvelle qui doit traverser Sisteron, a eu lieu à la Mairie.

MM. Lamberto, expert désigné par l'administration du M.R.U., Casazza, chef de service de l'Urbanisme et son adjoint, et Jean, délégué des Domaines y assistaient, ainsi que MM. Perrin et Bouchet, conseillers municipaux, Mme Massot-Devèze, Présidente de l'Association des Sinistrés, Me Malplat, notaire, M. Laurent, secrétaire du Comité, et Monge, avocat, Maire de Ventavon.

Le but de cette réunion était de reconsidérer par une nouvelle expertise contradictoire la valeur des immeubles à exproprier, valeur d'abord fixée à un prix dérisoire, ce qui avait provoqué la création d'un Comité de Défense et soulevé de véhémentes protestations.

Dès l'ouverture de la séance, les membres dirigeants du Comité déclarent qu'ils protestent de nouveau contre le principe d'expropriation à « la valeur vénale » des immeubles, qu'impose la loi actuelle et qu'ils réclament pour tous les propriétaires expropriés de Sisteron, ville sinistrée, le droit à la « valeur de reconstruction ». Ils donnent lecture des lettres de MM. Naegelen et Massot, députés, Aubert, sénateur, en réponse à celles qu'ils ont eux-mêmes adressées à nos Parlementaires, lettres par lesquelles nos représentants donnent l'assurance formelle qu'ils vont intervenir énergiquement auprès du Ministre de la Reconstruction et même du Parlement pour que la loi actuelle soit modifiée et qu'une légitime satisfaction soit donnée aux intéressés.

En attendant ces nouvelles dispositions légales qui, espérons-le, ne sauraient tarder, le Comité demande à MM. les experts officiels d'estimer équitablement les immeubles frappés d'expropriation en tenant compte du tort que leur destruction causera aux propriétaires de ces immeubles et du trouble qui en résultera pour eux.

M. Lamberto, expert désigné, dit qu'il agira de son mieux, tenant compte à la fois de la valeur vénale de l'immeuble et de l'indemnité d'éviction qui s'ajoutera à cette valeur.

Le Comité lui fait alors connaitre que de son côté, il a désigné pour estimer contradictoirement avec lui ces immeubles et défendre les intérêts des expropriés, M. Mariotti René, entrepreneur de travaux publics à Sisteron qui a bien voulu accepter de lui prêter son concours. Celui-ci accompagnera donc M. Lamberto dans la visite qui va être faite des immeubles expropriés et fera connaitre en temps opportun s'il y a lieu sa propre estimation. Il en est ainsi décidé et après quelques explications complémentaires, la visite des immeubles expropriés commence immédiatement. Cette visite s'est poursuivie pendant toute la journée de Lundi et celle de Mardi. Une nouvelle réunion générale aura lieu dès que le résultat des expertises sera connu. En attendant le Comité met en garde les propriétaires intéressés afin qu'ils ne donnent aucune signature jusqu'à nouvel ordre.

⁂

AVIS IMPORTANT. — Pour faciliter la tâche de M. René Mariotti, expert du Comité, les propriétaires des immeubles expropriés sont priés de rédiger un court mémoire exposant leurs dires relativement aux dits immeubles (utilité, destination, importance du point de vue agricole, commercial ou familial, époque approximative depuis laquelle ils sont possédés, etc...). Ils devront faire parvenir ce mémoire à M. Mariotti le plus rapidement possible.

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 9 Juin 1953.

Cher Titin,

Après une sècheresse prolongée qui donnait une inquiétude justifiée aux ouvriers de la terre, voilà qu'il pleut depuis quatre jours, presque sans arrêt. Il ne pleuvait pas, maintenant il pleut trop et surtout trop tard, pour les céréales par exemple; tout va de travers, même les saisons.

En Mai nous avons eu une période estivale, plus de 30 degrés pendant plusieurs jours ; on avait renfermé la plupart des vêtements d'hiver ; il a fallu en ressortir un certain nombre.

Tout ceci est mal réglé, ou plutôt déréglé. La semaine dernière a éclaté, dans le Névada, une nouvelle super bombe ou obus atomique. C'est elle qui a dû faire s'ouvrir sur nous les cataractes célestes. Dans ce cas c'est tant mieux, ça fera du bien à la vigne, aux fourrages et aux pommes de terre.

Sur notre planète il en est ainsi, ce qui fait geindre les uns fait toujours sourire les autres.

Le ciel couvert, la pluie, ne prédisposent pas à la gaieté.

Je lisais hier, à retardement, le dernier article donné par notre regretté concitoyen et ami Hippolyte Suquet, je pestai à nouveau contre le progrès homicide qui, en quelques secondes, supprime une vie et une intelligence. Pour les deux jours de la Pentecôte, malgré les leçons du passé, malgré les avertissements prodigués par la presse et la radio, malgré les anges de la route et la maréchaussée, une centaine d'humains agissants et pensants ont été stupidement envoyés « ad patrès » et deux ou trois centaines plus ou moins estropiés, rien que pour la France.

C'est le jeu de massacre officiellement patenté, mais moins drôle que celui de la foire aux pains d'épice.

L'humanité est incorrigible, elle continue à conspuer, à emprisonner, à raccourcir les assassins individuels et elle continue à excuser et à absoudre les assassins collectifs ; c'est tout juste si elle ne les décore pas !

Dans son dernier article, notre poétique ami faisait et complétait l'analyse et l'éloge d'un livre de poésies inspirées par la guerre à notre éminent député M. Naegelen qui fut ministre et gouverneur général de l'Algérie. « Une Huile », dit notre ami Toine.

La poésie a ce beau privilège d'auréoler, d'exalter, de magnifier toutes choses. Un poète est un être qu'anime un grand zèle pour tout ce qui est noble et beau. Il quitte souvent la terre pour vivre dans le pays des rêves. C'est pourquoi j'ai toujours eu quelque surprise de voir un poète, se fourvoyer en quelque sorte dans un milieu aussi positif que les assemblées politiques.

Pour qu'un poète puisse vivre dans ce milieu uniquement préoccupé de pose et ne pas perdre son auréole, il faut qu'il soit un humain bien trempé en même temps qu'un poète convaincu. Ce qui notre défunt ami nous dit du poète et ce que nous savons du député nous permet de croire que notre représentant est cet homme complet.

Ceci, cher Titin, m'amène à te parler de la crise. Ce n'est certes rien de nouveau. Nous sommes habitués aux crises, je parle bien entendu des crises politiques ; c'est la dix-huitième ou peut-être la vingtième depuis la Libération ! Que la France ne sois pas morte de toutes ces secousses, car une crise est toujours une secousse, il faut qu'elle ait une bonne constitution, bien que la Constitution que lui a donné la IVme République soit fort défectueuse.

Je suis de plus en plus convaincu que l'Assemblée actuelle est ingouvernable. La cause est sa grande division. Trop de partis qui tous veulent gouverner d'après leurs conceptions particulières.

La ronde des « pressentis » qui deviennent « désignés » avant d'être « investis » continue inlassablement. Pendant ce temps tout souffre dans le pays. La monnaie se désargente de plus en plus. La France se dévalorise moralement aux yeux de l'Etranger. Il serait temps de mettre un terme à ce vaudeville qui finira par tourner à la tragédie.

Le Président Paul Reynaud, notre ancien représentant, qui est une valeur, malgré les défauts qu'on lui prête, aurait pu redevenir premier ministre en jouant le jeu des compères, promettant à l'Assemblée de satisfaire tous ses désirs. Il a préféré secouer l'édifice de la Belle au Bois dormant, en disant je veux bien essayer de gouverner mais à condition que si vous ne consentez pas pendant 18 mois à devenir des enfants raisonnables, je vous mettrai tous à la porte et vous renverrai à vos parents, en l'espèce aux électeurs. Le résultat ne s'est pas fait attendre, les collégiens indisciplinés ont expulsé le Maître qui voulait les censurer.

Je vois un remède qui pourrait être essayé tout au moins : instituer le scrutin majoritaire à un tour, sans apparentement, chacun pour sa peau comme dit Toine, le vote obligatoire à l'Assemblée. Les députés ne sont pas payés pour s'abstenir et surtout le vote obligatoire pour les électeurs. Aucun français n'ayant le droit de s'abstenir lorsqu'il s'agit du sort de la Nation.

En attendant les modifications indispensables à notre pauvre Constitution, le char de l'Etat, c'est-à-dire le nôtre, va continuer à aller cahincaha.

Espérons qu'il ne versera pas définitivement dans une ornière dont rien ne pourrait plus le sortir.

Vive la République quand même, Titin, et espérons !

Louis SIGNORET.

CROUNIQUETO GALOIO

LOU MOURRAU

A passa tèms avian dins l'encountrado un brave ome que li disian Bezuquet ; èro ben brave, ben gènt, tout ço que voudres, mai èro un pau rascous, valént à dire qu'aurié voulountiers fa de pessu i vitro, coumo se dis.

Un jour noste Bézuquet aguènt à faire à Manosco, ounte soun oncle Féli venié de passa l'armo à gaucho, e l'avié coucha sus soun testament, vènt à la garo de Sisteroun per prendre lou trin. Aguènt bégu un cafè à la buvetto dou Jourdan, s'adus à la garo per prendre lou trin. Tout en tirassant si groulo s'attrobo davans lou fenestroun ounto vendon li bihéto. L'emplega qu'èro aqui li fai :

— Ounte anas ?

— A Manosco.

— Que bihet voulès, qunto classo?

— Di mèiour marcat.

— Li méiour marcat es li trésenco mai se capito qu'en d'aquèu trin l'a que de proumièro e de secoundo. Se voulès de trésenco vous faudra espéra lou trin venént, aqueste vespre.

— Aco nàni Moussu, coumo vole paga ni premièro, ni secoundo, é qu'aves gist de tresenco, aves qu'à me beila uno quatrenco.

L'emplega, galo-bontèms, veguen ame qu avié à faire, li fai :

— Aco se pou faire, mai coumo li quatrenco sount que per li cabro, se voulès la bihéto metes-vous un mourrau.

Louis CASTEL.

Loterie Nationale

Michel RULLAN Fils
tient à votre disposition les dixièmes
du GRAND PRIX DE PARIS
Tirage le 27 Juin 1953.

ROUMAVAGI DEI TROUBAIRE

Dimanche dernier, 7 Juin, le Quadrille Sisteronnais a participé au Centenaire du Roumavagi dei Troubaire, à Aix-en-Provence.

Le matin, après un office célébré à l'Eglise du Saint-Esprit, et un autre au temple protestant, un cortège se formait Place de l'Hôtel-de-Ville. Participaient à ce cortège, outre les autorités parmi lesquelles on remarquait M. Martinaud-Deplat, Garde des Sceaux, M. le Maire d'Aix, M. le Procureur Mabelly, président du Comité, M. Rostaing, Cabiscol de l'Ecole de Lar, Majoral du Félibrige, M. Frédéric Mistral, Capoulié du Félibrige, M. Jan Gavot, Syndic de la Maintenance, M. Elie Bachas, assesseur de Provence, MM. les Majoraux François Jouve, de Carpentras, Bruno Durand, d'Aix, René Jouve, d'Aix, Marcelle Drutel, d'Aix, etc... etc... divers groupements félibréens en costume tels que l'Escolo de Lar, d'Aix, l'Escolo dis Aupiho de St-Rémy, Le Pélican, de Pélissanne, l'Escolo Mistralenco et le Velout d'Arles, Prouvenço, de Marseille, le Quadrille de Sisteron, l'Escolo de la Targo, de Toulon.

Après avoir participé à l'inauguration d'une plaque commémorative sur les maisons de J. B. Gaut et du Docteur d'Astros, le cortège s'est rendu dans les jardins des nouvelles facultés devant le monument de Frédéric Mistral où deux discours ont été prononcés, l'un par M. Rostaing et l'autre par Jan Gavot, Syndic de la Maintenance, puis la foule recueillie a entonné et chanté d'un seul cœur la Coupo Santo.

Dans l'après-midi, une grande fête provençale était organisée dans le Parc Rambaud, autour du kiosque à musique, mais dû se poursuivre et se terminer dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts et Métiers ayant été interrompue par une averse. Au cours de ce festival, on a pu applaudir, en plus des groupes ci-dessus relatés, le groupe des Bretons de Marseille, dont la tenue fut fort remarquée et applaudie. C'est au cours de ce même festival, bien que très gêné par l'exiguité de la scène, que le Quadrille Sisteronnais et les musiciens du Boumas ont pu se tailler un véirtable succès, les applaudissements frénétiques qui ont marqué la sortie toujours très brillante du Quadrille, en ont été une preuve très concrète.

Cette fête devait se terminer par la remise, par le Comité à tous les chefs de groupe, d'une médaille de bronze, commémorative, représentant d'un côté les principales fontaines d'Aix, et de l'autre l'effigie du bon roi René, spécialement frappée à cet effet. Mais les dirigeants, par un geste délicat dont nous tenons à les remercier, en particulier M. le Procureur Mabelly et M. le Professeur Rostaing, sachant que les Sisteronnais, très éloignés de leur citadelle, devaient reprendre la route aussitôt après s'être produits, ont procédé à cette remise de médailles aussitôt après que le Quadrille eut quitté la scène, afin que son représentant puisse y participer. Les Quadrilleurs ont été très touchés de ce geste à leur égard, c'est pourquoi il convenait de le signaler.

En résumé, très belle journée à la gloire de la Provence et de laquelle les Sisteronnais garderont un excellent souvenir.

PARDAME DRALUX

seront à Sisteron
« BELLE JARDINIERE » rue Droite
Lundi 15 Juin à l'occasion de la Foire

Grande Vente Réclame
de TISSUS et BLANC

CHRONIQUE AGRICOLE

Le puceron lanigère

Combien de possesseurs d'arbres fruitiers se désolent de voir leurs pommiers envahis par le Puceron lanigère, dangereux parasite dont ils ne savent comment se débarrasser.

Le puceron lanigère est un insecte bien facile à découvrir sur les arbres qu'il attaque ; il apparaît sous la forme de masses floconneuses blanches, dues à la cire laineuse qui recouvre le corps des insectes rassemblés en colonies nombreuses. On l'observe sur les jeunes rameaux, sur les branches, sur le tronc et même sur les racines, mais jamais sur les feuilles. Il pique dans le bois jeune ou dans les pousses tendres pour prélever la sève dont il se nourrit. Il en résulte un affaiblissement de l'arbre. En outre, celui-ci réagit en développant, au niveau des piqures, des tumeurs chancreuses boursouflées, puis il dépérit et devient la proie des parasites secondaires qui l'achèvent rapidement.

Certaines variétés de pommiers, Calville, et Reinette de Caux notamment, sont particulièrement sensibles aux attaques du puceron lanigère. D'autre part, les arbres en cordon ou en espalier sont les plus atteints.

Le puceron lanigère est très prolifique : on compte 10 à 12 générations par an et chaque femelle peut donner naissance à plus de 100 larves. On juge aisément de la rapidité avec laquelle un verger peut être envahi.

La lutte contre ce parasite redoutable est facile et demande, avant tout, du soin. Les échecs enregistrés par certains sont dûs, le plus souvent à une mauvaise exécution des traitements. Le puceron lanigère est en effet protégé par la cire dont son corps est recouvert ; il faut traverser ce revêtement en employant un produit très mouillant et en faisant la pulvérisation en jet puissant pour bien pénétrer dans les anfractuosités des écorces et des chancres où s'abrite le parasite. En hiver les femelles se réfugient sur le tronc et même sur le collet au voisinage des grosses racines. Un lessivage complet est donc nécessaire.

Le traitement d'hiver est le traitement de base. Contre les femelles hivernantes, les huiles d'anthracène jaunes sont d'une activité remarquable. Il faut faire couler le liquide abondamment jusqu'au collet pour atteindre les insectes réfugiés au pied du tronc, en terre.

Une pulvérisation complémentaire au départ de la végétation, avec un produit à base d'Hexa additionné d'un bon mouillant jouera un rôle précieux et pourra être renouvelée en cours de végétation dès l'apparition de nouvelles colonies.

Ainsi serez-vous assurés de vous débarrasser sûrement et rapidement de ce dangereux ennemi. Mais exigez de votre fournisseur les spécialités qui réunissent les qualités nécessaires.

F. TARDY
Ingénieur Agronome.

Société de Pêche « La Gaule Sisteronnaise »

Les pêcheurs sont informés que l'ouverture de la pêche a lieu aujourd'hui 13 Juin au lever du soleil à toutes espèces de poissons.

A titre indicatif, la Société fait connaître que tout pêcheur doit être possesseur de la carte de membre de la Société, et que les titulaires du permis à 500 francs ont droit à pêcher dans la Durance et le Buëch avec deux lignes plombées et calées et une tenue à la main sans aucun permis spécial.

⁂

La réunion annuelle de la Société de pêche « La Gaule Sisteronnaise » aura lieu aujourd'hui Samedi 13 Juin à 18 heures 30, dans la salle de la Mairie.

La présence de tous les membres est indispensable. Questions diverses.

© VILLE DE SISTERON

AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Le Comité Directeur de l'Association Départementale des Anciens Prisonniers de guerre porte à la consance de tous les anciens Prisonniers de Guerre, postulant au bénéfice du Pécule, qu'il est indispensable pour eux d'établir soigneusement la copie conforme de la fiche de démobilisation et de la compléter par les indications suivantes :

Date du début de leur captivité, date de leur rapatriement en France, en plus des dates d'incorporation et de démobilisation qui, normalement, sont portées sur lesdites fiches.

Ces mentions complémentaires devront être certifiées par l'autorité militaire dans le cas où elles ne se trouveraient pas déjà inscrites sur la fiche originale de démobilisation dont ils doivent produire une copie certifiée conforme à l'appui des imprimés de demande.

PERMANENCE DE MAIN-D'ŒUVRE

Une permanence de main-d'œuvre sera assurée Lundi 15 Juin, de 14 à 17 heures, dans une salle de la Mairie. Les chômeurs sont priés de se présenter pour faire pointer leur carte de chômage.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi prochain 15 Juin 1953, de 10 heures à midi, à la Mairie de Sisteron, où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements utiles concernant les Contributions Directes.

COLLEGE PAUL ARENE

Aujourd'hui Samedi 13 Juin, à 17 heures, se tiendra dans la salle de récréation du Collège Paul Arène, l'assemblée générale de l'Association Sportive de cet établissement.

Au programme sont inscrits : la lecture du palmarès de l'A. S. ; la distribution des récompenses sportives aux champions 1952-53. De plus, la Coopérative Scolaire du Collège exposera les objets fabriqués par les élèves des grandes classes en vue de la vente.

Les parents d'élèves, les amis du Collège et les anciens élèves sont cordialement invités à assister à cette réunion.

Entrée Route de la Citadelle.

On demande

REPRESENTANT pour articles vente facile, sans concurrence, très forte commission, pour Sisteron et région avec ou sans voiture. Ecrire le Provençal, Forcalquier.

DON

Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo, section foot-ball, remercie M. Philippe Alphonse, négociant en bestiaux, pour un don de 2.000 francs qu'il vient de faire à la Société.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Lex Barber dans
TARZAN ET LA BELLE ESCLAVE

PRIX DU LAIT

A partir du 1er Juin 1953, le prix du lait est fixé comme suit dans le département des Basses-Alpes :

Prix à la production : 23 francs le litre.

Prix de détail : lait pasteurisé en bouteille certifiée : 42 frs le litre, 22 frs le 1/2 ; en vrac : 38 francs le litre, 19 francs le 1/3.

Lait cru : 33 francs le litre, 17 francs le 1/2 litre.

MACHINES A ECRIRE
Portable et de Bureau
REMINGTON
Tous renseignements sans engagement
PAPETERIE LIEUTIER
25, Rue Droite, Tél. 1.48

SISTERON - MISON

Ces jours derniers a été célébré à Mison le mariage Barjavel-Garcin.

A cette occasion il a été versé à M. le Maire, pour la Caisse des Anciens Combattants, la somme de 500 frs.

Remerciements pour ce geste généreux et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

HYMENEE

A l'occasion du mariage de M. René Burle avec Mlle Rose Martinez, tous deux domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 2.000 frs à répartir comme suit : 500 francs pour la Société Musicale «Les Touristes des Alpes» ; 500 frs pour le goûter des vieux ; 500 frs pour la Société du Sisteron-Vélo (foot-ball) et 500 frs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Avec nos remerciements nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

BOULANGERIE DE GARDE

Mercredi 17 Juin, M. Burle Auguste, rue Saunerie.

LUNDI 15 JUIN
GRANDE FOIRE
A SISTERON

FUMER SANS RISQUE

La plupart des médecins, comme d'ailleurs la plupart des fumeurs, sont d'accord pour dénoncer ou admettre les méfaits du tabac : cancer du poumon, angine de poitrine, troubles de la vue, perte de la mémoire, hypertension, névrites, maux d'estomac, fatigue du foie, etc... Malheureusement ces sombres perspectives n'empêchent pas de fumer ceux qui déclarent préférer une vie « courte et bonne » au long ennui que représente pour eux une existence sans tabac. Faut-il se désintéresser de ces « fumeurs impénitents » ?... Nullement, car les hygiénistes affirment aujourd'hui qu'en vivant la fenêtre ouverte, en mangeant de la viande de cheval, des lentilles, et mille autres aliments appropriés, vous mettrez de votre côté toutes les chances de réduire les risques au minimum, si vous ne pouvez renoncer aux joies de la cigarette ou de la pipe.

Un spécialiste vous livre les détails de ce « régime du fumeur » dans le numéro de juin de GUERIR, actuellement en vente chez votre marchand de journaux habituel. (A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris 16e. Joindre 75 francs en timbres).

TOUTES REPARATIONS D'HORLOGERIE
Petites et grosses pièces
Simples et compliquées
Travail soigné — Prix modérés
Rapidité — Précision
CHAUVIN Amand
Artisan-Horloger
La Coste SISTERON

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICALE
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle le LUNDI 15 JUIN, à l'Hôtel des Acacias, de 9 heures à 17 heures.
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc

ETAT-CIVIL

du 5 au 12 Juin 1953

Naissances : Christiane Odette Paulette Dorus, avenue de la Libération. — Gérald René Albert Reymond, avenue de la Libération. — Rolland Raymond Christian Peisselon, avenue de la Libération. — Armand Jean Georges Viano, avenue de la Libéraion.

Publication de Mariage : Jackie Maurice Martin, agent du Trésor, domicilié à Sisteron et Thérèse Henriette Ramseyer, professeur technique, domiciliée à Ferdrupt (Vosges) résidant à Sisteron.

Mariage : René Louis Burle, ébéniste et Rose Raymonde Martinez, tricoteuse, domiciliée à Sisteron.

Décès : Marie Marius Séverin Martel, 88 ans, avenue de la Libération.

TOUT LE CONFORT PAR L'ELECTRICITÉ
FOURNITURES GENERALES
ASPIRATEURS — CIREUSES
Appareils Frigidaires ELECTROLUX
Machines à Laver MORS
Appareils ELECTRO-CLOTURE
T. S. F. TELEFUNCKEN et AMPLIX
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
MACHINES A COUDRE
VENTE REPARATIONS
C. FIASTRE
Magasin : 22, Rue Saunerie
Atelier et Entrepôt :
Avenue de la Libération
Téléph. 101 SISTERON (B.-Alpes)

ROSENGART
nouveau Break 500 kgs
VESPA
Vente à Crédit
Atelier de Réparation
GARAGE ROUGNY
Tél. 242 — SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

HOPITAL-HOSPICE de SISTERON

Adjudication

par appel d'offres, par soumissions cachetées, des fournitures nécessaires à l'Hôpital-Hospice de SISTERON pour la période du 1er Juillet 1953 au 31 Décembre 1953.

Le Vendredi 26 Juin 1953, à 16 heures, dans l'une des salles de l'Hôpital de SISTERON, par devant les membres de la Commission d'Adjudication, désignés par délibération en date du 15 Mai 1953, il sera procédé à l'adjudication par soumissions cachetées des fournitures ci-après désignées :

1°) Pain : gros pain 4.000 kgs environ ; flutes 3.500 kgs environ.
2°) Viande : 1.800 kgs environ de viande de bœuf, veau, agneau, porc.
3°) Comestibles épicerie et légumes secs énumérés dans le cahier des charges.
4°) Divers articles de pharmacie.
5°) Charbon : Carmonoix 12 tonnes ; Boulets 5 tonnes ; Lignites 5 tonnes.
6°) Fruits et légumes : fruits 1.500 kgs ; légumes 5.500 kgs.

Ces quantités sont des évaluations approximatives pouvant être augmentées au gré de l'Administration, sans que le fournisseur puisse prétendre à aucune indemnité quelconque.

Pour tous renseignements, consulter le cahier des charges au bureau de l'Economat de l'Hôpital, tous les jours de 14 à 17 heures.

Les soumissions doivent être remises avant midi le jour de l'Adjudication.

Sisteron, le 1er Juin 1953.

Le Maire de Sisteron
Pt de la Commission Administrative
Signé : E. PARET.

MODELE DE SOUMISSION

Je soussigné demeurant à m'engage à fournir à l'Hôpital de Sisteron, au prix de nécessaire pendant la période indiquée au cahier des charges, dont je déclare avoir pris connaissance et accepter toutes les clauses et conditions.

Sisteron, le

Signature

24 nouveaux appareils PHILIPS
EN VENTE CHEZ :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

A CRÉDIT VELOSOLEX
livraison immédiate
Consultez-nous
Garage BUES — SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON le cinq Juin mil neuf cent cinquante trois, enregistré à SISTERON le onze Juin mil neuf cent cinquante trois, folio 6, case 41

Monsieur PORTE Edmond, cafetier, demeurant à BAYONS (B.-A.)

A vendu à Monsieur MARQUET Georges, Président du Conseil d'Administration de la Société Anonyme «Les Hôtels Régionaux» demeurant à NICE, 37, Promenade des Anglais

La licence d'exploitation de débit de Boissons et Spiritueux, dite « Grande Licence » ou « Licence de plein exercice » qu'il exploitait à BAYONS

Moyennant le prix de Trois Cent Mille Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis
E. MALPLAT, notaire.

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Vêtements PHILIP
habillent chic toute la famille à des prix sans concurrence.
5 °/o de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Crédit Moderne du Littoral
19, Boulevard Victor-Hugo, NICE
Société Financière
pour l'achat à crédit
de tous véhicules automobiles
CABINET ALIBERT
Assurances Crédit Contentieux
Rue de Provence, SISTERON

Venez visiter le magasin de vente des Vélos et Cyclomoteurs
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE
Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations
NEVA
GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Profitez des Prix d'Eté pour faire vos provisions de charbons
Passez vos commandes dès à présent
BAISSE IMPORTANTE en AVRIL, MAI, JUIN
Avant tout achat nous consulter.

GRANDS TRAVAUX
d'Electrification et de Canalisations
S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs
Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)
R. C. 264 331 B Seine
Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON